



2

BELVÈDÈRE DU PONT DE LA MARIÉE

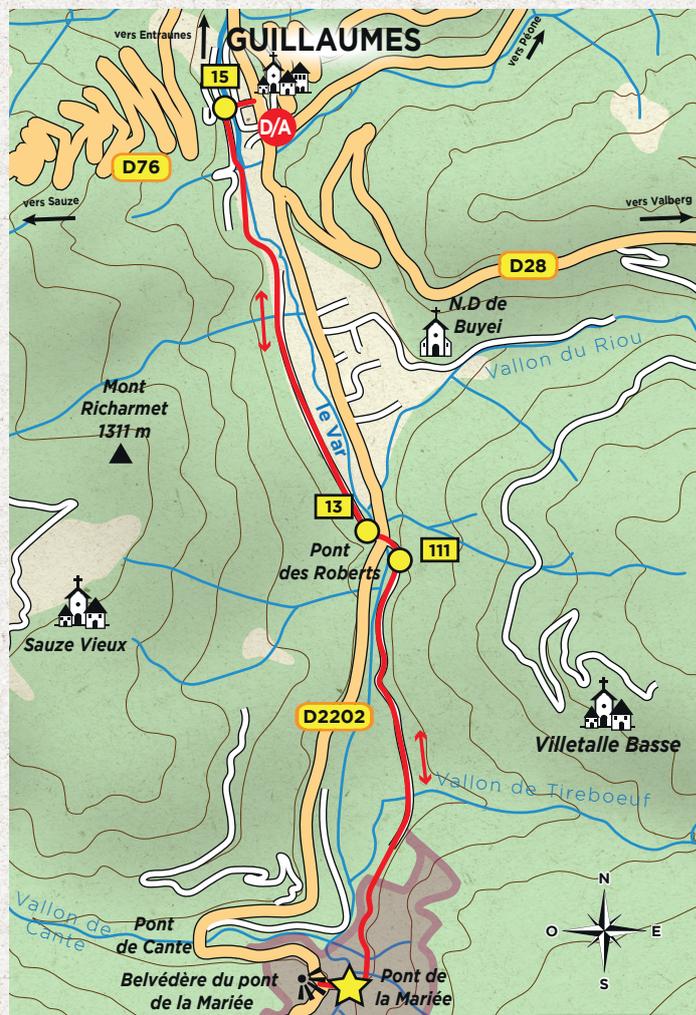


Au départ de Guillaumes (800 m)

Le site du pont de la Mariée ou saut de la Mariée, a été aménagé en 2022 pour permettre l'accès par un escalier métallique de plus de 200 marches flanqué à flanc de falaise, à un belvédère remarquable surplombant le pont et les gorges. L'histoire du pont de la Mariée serait due au fait divers qui s'y est déroulé durant l'été 1927 au cours duquel un couple de jeunes mariés en voyage de nocces à Guillaumes décide, au crépuscule, de visiter les gorges de Daluis. Ils descendent en voiture et s'arrêtent au premier pont, appelé autrefois « pont du Tramway » ; ils s'engagent tous les deux sur le pont et peu de temps après, les villageois aperçoivent le marié affolé qui remonte seul au village en prétextant que son épouse est tombée en regardant la rivière du pont. Le lendemain, la jeune femme fut retrouvée morte ; l'enquête attesta d'un accident et les rumeurs commencèrent avec différentes versions de l'histoire qui n'ont cessé de se propager et d'enrichir les légendes populaires !

Itinéraire

Du centre de Guillaumes, prendre la rue du Dauphiné qui amène au pont qui enjambe le Var. Le traverser (b.15) et continuer sur la gauche pour trouver bientôt un sentier aménagé sur les berges du Var qui passe derrière le stade pour rejoindre l'ancien sentier valléen. Continuer sur celui-ci pour déboucher au petit barrage et suivre, à main droite, l'agréable tracé qui se faufile en sous-bois pour ressortir sur la piste plus loin. La suivre toujours en direction des gorges pour trouver après la balise 13 le pont des Roberts. Traverser avec prudence pour récupérer en face (b.111), l'ancienne ligne de tramway qui suit cette fois, en rive gauche le Var, jusqu'à atteindre le début des gorges marqué par l'apparition de la pelite de couleur rouge. Un tunnel précède l'arrivée au pont qu'il faut franchir (attention de ne pas se pencher !) pour trouver à l'autre extrémité le départ de l'escalier métallique. Emprunter la succession de rampes pour rejoindre en haut sur la droite, le belvédère du pont de la Mariée qui



offre une vue splendide et surplombante sur le pont. Retour par le même itinéraire avec toutefois beaucoup plus de prudence dans la descente des escaliers, surtout dans la partie supérieure plus raide. En bas des escaliers retourner à Guillaumes par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Caractéristiques de la randonnée

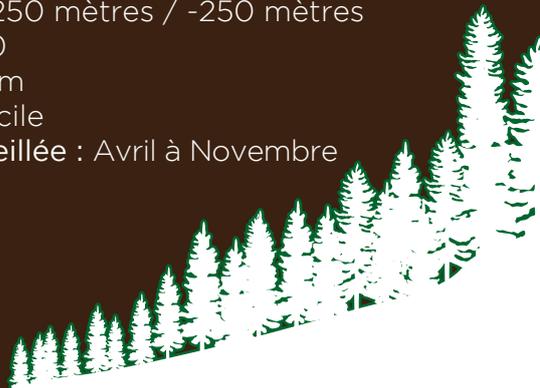
Dénivelée : +250 mètres / -250 mètres

Durée : 2 h 30

Distance : 8 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : Avril à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.